

PROJET D'ETABLISSEMENT LP CONDE 2020 - 2023

**Les objectifs de l'axe 2 :
Faire de tout lycéen un citoyen cultivé, ouvert sur le monde et conscient des enjeux du développement durable**

Les champs d'action :	Les leviers retenus :	Les indicateurs :
2.1. Langues Vivantes : ouvertures, mobilité et échanges	2.1.1. Valider les compétences linguistiques acquises à travers la mise en place de l'unité de mobilité. acquises.	Nombre d'élèves inscrits et résultats obtenus.
	2.1.2. Développer l'apport du numérique dans l'apprentissage des langues, notamment en affectant une salle informatique de façon systématique dans l'edt des classes et enseignants.	Taux de fréquentation des salles informatiques. Sondage auprès des élèves pour mesurer l'impact.
	2.1.3. Mettre l'oral au centre des cours de LV en favorisant le dédoublement des cours de langue.	Quantifier individuellement la qualité de l'échange.
	2.1.4. Promouvoir auprès des élèves et leurs familles la possibilité d'effectuer une mobilité à l'étranger pour réaliser des PFMP.	Nombre d'actions de communication réalisés et nombre de parents contactés.
	2.1.5. Rechercher des établissements scolaires pour établir une réciprocité des périodes de PFMP.	
	2.1.6. Etablir des contacts relais pour la recherche d'entreprises d'accueil à l'étranger.	
	2.1.7. Faciliter la mise en place de PFMP à l'étranger, notamment dans le cadre du consortium académique Erasmus+.	Nombre de PFMP réalisées à l'étranger et évolution du pourcentage d'élèves concernés
	2.1.8. Encourager l'engagement des personnels dans une démarche de développement professionnel visant l'ouverture internationale et linguistique (stages d'observation, formations, certifications).	
	2.1.9. Etendre les échanges internationaux à toutes les formations proposées au sein du lycée en priorisant aux élèves des classes de Terminale bac Pro et/ou CAP.	Questionnaire auprès des participants après une intervention.
	2.1.10. Pérenniser la collaboration avec nos partenaires (CLA, ERASMUS, Maison de l'Europe...) en favorisant les interventions d'étudiants étrangers dans tous les cours et diversifier les animations.	Réalisation et diffusion des compte-rendus de réunion. Nombre d'articles réalisés sur les actions mises en place.
	2.1.11. Développer les projets incluant les langues vivantes (concours, réalisation d'un chef-d'œuvre...).	Nombre de projets et d'exposition proposés aux élèves par an.
	2.1.12. Sensibiliser davantage l'ensemble de la communauté éducative aux projets internationaux.	Mesure de l'implication du corps éducatif.
2.2. Se réapproprié la culture	2.2.1. Développer les partenariats et les intervenants extérieurs en lien avec la mise en place de projets pédagogiques.	Bilan annuel d'intervenants et partenariats effectués
	2.2.2. Faire participer les élèves à des concours.	Nombre de participations effectives et résultats obtenus.
	2.2.3. Ouvrir à la culture pour donner du sens à la scolarité.	Nombre d'actions à caractère culturelle réalisées et variété des actions proposées.
	2.2.4. Renforcer la légitimité pédagogique des projets culturels liés à des demandes de subventions.	Nombre de dossier de demandes de subvention mis en place par les enseignants.
	2.2.5. Organiser des services à thèmes au restaurant d'application.	
	2.2.6. Renforcer la communication interne et externe relative aux projets pédagogiques et événements culturels (articles rédigés par les élèves...).	Nombre d'articles publiés sur le site du lycée et diffusés sur les écrans TV en interne.
	2.2.7 Mettre en place le Centre de Connaissance et de Culture	Mesure du taux de fréquentation.
2.3. Faire comprendre conscience à chaque membre de la communauté éducative les enjeux du Développement Durable et réagir en conséquence.	2.3.1. Intensifier les mesures liées au recyclage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et aux économies d'énergies et de fluides (électricité, chauffage...).	Tableau des économies réalisées.
	2.3.2. Mettre en place un local E3D et le faire vivre à travers des actions pédagogiques. Veiller à rendre une meilleure accessibilité à ce local avec notamment un visuel plus marquant.	Taux de fréquentation par des classes. Quantité d'objets collectés.
	2.3.3. Trouver une alternative à l'utilisation de matières plastiques (barquettes, gobelets...).	Taux de remplacement des gobelets par des écopup.
	2.3.4. Communiquer à l'ensemble de la communauté éducative les résultats des actions mises en place dans le cadre de l'E3D (lutte contre le gaspillage, collectes réalisées...).	
	2.3.5. Favoriser la mise en place de projets pédagogiques en lien avec l'éducation au développement durable (ex : ruches pédagogiques, semaine bleue...).	Nombre de projets réalisés par an Retours des élèves avec mise en place d'un questionnaire
	2.3.6. Impulser les actions E3D définies par le comité de pilotage qui représente tous les acteurs de l'établissement (enseignants, élèves, personnel de direction, de santé, d'encadrement et d'entretien...).	Nombre réunion du comité de pilotage par an et nombre de participants
	2.3.7 Mettre en œuvre le principe d'action "agir localement, penser globalement" (valoriser les circuits courts, développer l'achat de denrées issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable, tri des déchets, utilisation de produits respectueux de l'environnement...).	
	2.3.8 Privilégier l'achat et l'utilisation de produits de saison au restaurant scolaire et au restaurant d'application.	Nombre de menus de saison mis en place chaque année.
	2.3.9. Réaliser des aménagements extérieurs de l'établissement qui favorise la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire plantes vivaces, vignes, nichoirs à oiseaux...).	Nombre et diversité des aménagements réalisés
	2.3.10 Mettre en place des actions afin que chaque élève soit sensibilisé au moins une fois par an aux enjeux du développement durable.	Nombre d'élèves impactés Nombre d'actions mises en place
	2.3.11 Formaliser et/ou conserver des partenariats spécifiques avec des collectivités, des associations ou des entreprises permettant la mise en place de l'E3D, avec la notion de proximité notamment	Nombre de projets pédagogiques mis en place avec partenaires locaux.
	2.3.12 Obtenir et conserver la labellisation "Ecolycée" mise en place par la Région ainsi que la labellisation "E3D" (niveau expert) mise en place par le Rectorat.	Objectif de labellisation atteint et conservé.